

industries manufacturières qui réclament à cor et à cri une diminution des tarifs de transport et en attribuent le chiffre élevé aux salaires des employés de chemins de fer ont elles-mêmes des statistiques renversantes à nous communiquer touchant l'administration de leurs propres affaires. J'aimerais à relever les commentaires faits par l'honorable député de Neepawa (M. Milne), dans son discours sur le budget, il y a un an. Je crois qu'il cita certains chiffres pour établir le coût de fabrication des lieuses en 1913 et en 1923; il les avait empruntés à la déposition d'un manufacturier faite devant le comité qui fut chargé d'une enquête dans la situation de l'agriculture. Quoique ces chiffres se rapportent aux lieuses seulement, ils indiquent assez bien les prix qu'on paye pour les instruments aratoires en général.

	Augmentation		
	1913	1922	%
Matériaux..	\$ 45 55	\$ 86 21	89
Salaires..	25 10	56 77	126
Frais d'exploitation.. . . .	5 51	26 55	382
Frais d'administration.. . . .	5 10	38 66	658
Frais de transport..	23 91	34 69	45
Frais de livraison..	29 41	63 15	114
Succursales..	29 41	47 31	60
	\$163 99	\$353 33	116

Tout compte fait, l'augmentation dans le coût de fabrication des lieuses, au cours de neuf ans a donc été de 116 p. 100. Les frais de transport y figurent pour 45 p. 100, les salaires des ouvriers pour 126 p. 100. Le public aimerait connaître l'explication qu'ont à donner les fabricants sur l'augmentation de leurs frais administratifs qui sont de 658 p. 100. La même chose pourrait se dire des autres genres d'industrie. On verrait que la prétention des fabricants de rapporter l'augmentation des salaires au relèvement des frais de transport n'est qu'une défaite pour masquer leurs méthodes administratives.

Les conditions dans lesquelles se fait l'exploitation des chemins de fer en Canada sont bien différentes de celles qui existent aux Etats-Unis sur plusieurs lignes. Je vais m'y arrêter un instant. Notre climat est beaucoup plus dur qu'aux Etats-Unis, ce qui nécessite l'emploi d'un matériel spécial pour effectuer le transport du grain à certaines saisons de l'année. L'enlèvement de la neige coûte au réseau une dépense annuelle de quatre millions de dollars. Voilà autant de faits dont on doit tenir compte dans la fixation des salaires; malgré cela, je crois que les salaires des employés des chemins de fer en Canada sont plus bas que chez nos voisins, quoique les réseaux des deux pays soient aussi bien administrés les uns que les autres.

J'arrive maintenant au dernier motif que j'ai de discuter la motion du ministre des Finances, invitant l'Orateur à quitter le fauteuil et l'amendement présenté par l'honorable député de York-Ouest (l'hon. sir Henry Drayton). On votera d'abord sur l'amendement. Après avoir fait connaître mon opinion sur les choses qui intéressent particulièrement mon comté, sans perdre de vue les intérêts qui me lient à mes collègues, mais me souvenant de ce que je dois à mes mandants et au pays en général, je n'ai qu'une chose à faire dans les circonstances, c'est de voter la proposition du Gouvernement.

Je ne voudrais pas qu'on dise que je suis influencé de quelque manière. Je soutiens que le bien général exige dans les circonstances actuelles qu'on vote la proposition du Gouvernement, quoique plusieurs de mes amis politiques soient d'un avis contraire. On doit se rappeler que les conditions dans ma province diffèrent essentiellement de celles qui existent ailleurs. Le Gouvernement l'a reconnu et nous a fait des concessions à ce sujet.

Pour ce motif et pour d'autres raisons, je voterai le projet de budget qui a été déposé.

M. HARRIS: Confiance, défaut de confiance et restauration de la confiance, telle a été la note dominante des débuts de l'orateur précédent. Ici dans les rangs conservateurs on ne le cède à personne dans le sentiment de confiance que mérite le pays. Notre collègue, je l'espère, ne confondra pas la confiance dans le pays avec la confiance dans le Gouvernement actuel. Le ministère n'est pas le pays. A-t-on raison de dire que le Gouvernement représente justement le sentiment du pays? A-t-il un mandat des électeurs? Tout le monde regrette l'absence du ministre des Finances (M. Fielding), ce qui a permis au Gouvernement de troubler la stabilité tarifaire. Où sont les libéraux de l'école Fielding? Pourquoi l'ex-ministre de la Justice (sir Lomer Gouin), n'est-il pas au milieu de nous? Où sont les libéraux de l'école Gouin et quelle opinion ont-ils des ministres actuels? Les libéraux protectionnistes ont-ils le droit d'appuyer le Gouvernement? Celui-ci est-il soutenu par la province de Québec? J'en doute fort. S'il a l'appui de la province de Québec, l'ex-ministre de la Justice devrait prendre sa place dans la Chambre. Je l'invite à déclarer son adhésion à la politique énoncée par le Gouvernement. Pas du tout. L'honorable député qui vient de reprendre son siège en traitant de pessimiste quiconque entreprend de critiquer l'attitude du Gouvernement dépasse les bornes. Pour moi, au contraire, l'honorable député qui prend la peine de critiquer la politique ministérielle, fait preuve